

Groupement Hospitalier de Territoire Saint-Denis  Gonesse Plaine de France 01- LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE	Prescription des examens de biologie médicale	Instruction opératoire Réf. : LB/IO/092 Version : 2

SOMMAIRE :

1 – OBJET	2
2 – DOMAINE D'APPLICATION	2
3 – MODALITES	2
3-1 Généralités	2
3-2 Informations obligatoires	3
3-2-1 Identification du patient	3
3-2-2 Identification du prescripteur	3
3-2-3 Identification du préleveur	3
3-2-4 Information sur le prélèvement	3
3-2-5 Information patient	3
3-2-6 Feuilles de demandes spécifiques	3
3-3 Conformité de la prescription	3

Versions papiers diffusées :

- **Nombre** : 1
- **Lieu de diffusion** : Manuel de prélèvement en ligne

Rédacteur	Vérificateur	Valideur
Soukaina NACIH Date : 06/12/2018	Fatima KADDARI HIMEUR (06/12/2018)	Cellule Qualite (07/12/2018)
Date d'application : 14/12/2018		Page 1 sur 4

Groupement Hospitalier de Territoire Saint-Denis  Gonesse Plaine de France 01- LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE	Prescription des examens de biologie médicale	Instruction opératoire
		Réf. : LB/IO/092 Version : 2

1 – OBJET

Cette instruction opératoire décrit les modalités de prescription d'examens de biologie médicale.

2 – DOMAINE D'APPLICATION

Cette instruction opératoire s'applique à l'ensemble des prescripteurs du Centre Hospitalier de Saint-Denis et des prescripteurs des clients externes.

3 – MODALITES

3-1 Généralités

La prescription d'examens de biologie doit être rédigée par un médecin, sage-femme ou tout prescripteur par le biais de la prescription informatisée, sur les feuilles de demande propres à chaque secteur ou sur une ordonnance pour les patients externes.

Les feuilles de prescriptions doivent être remplies de façon lisible et les **renseignements cliniques** et l'indication des **examens** doivent être précisés.

A l'exception des services disposant de la prescription informatisée et des patients externes, les services de soins renseignent les demandes sur des bons disponibles à la reprographie :

- feuille blanche pour la Biochimie
- feuille bleue pour l'Hématologie
- feuille jaune pour l'Immuno-hormonologie-chimie hématologique
- feuille verte pour les tests dynamiques
- feuille rose pour l'Immuno-hématologie
- feuille blanche pour la Pharmacotoxicologie
- feuille saumon pour la Parasitologie
- feuille saumon de Bactériologie et la Sérologie
- feuille lilas pour les demandes de PMI UF 2051
- feuilles spécifiques pour les structures extérieures

En cas de demande orale de rajout d'analyses, le prescripteur doit décliner son identité. Pour certaines analyses, une régularisation écrite est demandée.

Rédacteur	Vérificateur	Valideur
Soukaina NACIH Date : 06/12/2018	Fatima KADDARI HIMEUR (06/12/2018)	Cellule Qualite (07/12/2018)
Date d'application : 14/12/2018		Page 2 sur 4

Groupement Hospitalier de Territoire Saint-Denis  Gonesse Plaine de France 01- LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE	Prescription des examens de biologie médicale	Instruction opératoire Réf. : LB/IO/092 Version : 2

3-2 Informations obligatoires

3-2-1 Identification du patient

Correspond à l'étiquette PASTEL si le patient est hospitalisé au CHSD

- Nom de naissance
- Prénom
- Nom marital
- Date de naissance
- Sexe
- Service et numéro d'IPP et IEP pour les patients hospitalisés

3-2-2 Identification du prescripteur

- nom du prescripteur

3-2-3 Identification du préleveur

- nom et qualité en clair
- signature (pour les examens immuno-hématologiques)

3-2-4 Information sur le prélèvement

- Date du prélèvement
- Heure de prélèvement

3-2-5 Information patient

- Informations indispensables à la validation des résultats selon les consignes indiquées sur les fiches examens sur le manuel de prélèvement en ligne: renseignements cliniques, traitements en cours, ...

3-2-6 Feuilles de demandes spécifiques

Pour certaines analyses signalées dans le manuel de prélèvement, des feuilles de demandes spécifiques ou des formulaires de consentement sont à remplir et à joindre au prélèvement.

Pour certains examens adressés à CERBA, les feuilles de renseignements cliniques sont téléchargeables sur le site :

https://www.lab-cerba.com/fr_BE/home/transmettre-et-prescrire-un-exam/documents-pratiques.html

3-3 Conformité de la prescription

Toute prescription et/ou tout prélèvement non conforme sera susceptible d'être annulé après enregistrement d'une non-conformité sur la demande et information du service.

Les examens redondants sont annulés et le prélèvement mis en attente d'une éventuelle justification par le prescripteur. Ceci est applicable même si le patient change de service.

Rédacteur	Vérificateur	Valideur
Soukaina NACIH Date : 06/12/2018	Fatima KADDARI HIMEUR (06/12/2018)	Cellule Qualite (07/12/2018)
Date d'application : 14/12/2018		Page 3 sur 4

Groupement Hospitalier de Territoire Saint-Denis  Gonesse Plaine de France 01- LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE	Prescription des examens de biologie médicale	Instruction opératoire
		Réf. : LB/IO/092
		Version : 2

Historique des modifications :

Version	Date	Nature de la modification
01	Janvier 2018	Création suite à la mise en ligne du livret biologique
02	Novembre 2018	MAJ lien Cerba, modification § 3-1 couleur prescriptions bactériologie et sérologie

Rédacteur	Vérificateur	Valideur
Soukaina NACIH Date : 06/12/2018	Fatima KADDARI HIMEUR (06/12/2018)	Cellule Qualite (07/12/2018)
Date d'application : 14/12/2018		Page 4 sur 4